



HAL
open science

Le dictionnaire de musique de Rousseau : ouvrage de lexicographie, essai esthétique et écrit polémique

Pierre Saby

► **To cite this version:**

Pierre Saby. Le dictionnaire de musique de Rousseau : ouvrage de lexicographie, essai esthétique et écrit polémique. Colloque Jean-Jacques Rousseau, Jun 2012, Condrieu, France. halshs-02516431

HAL Id: halshs-02516431

<https://shs.hal.science/halshs-02516431>

Submitted on 26 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le dictionnaire de musique de Rousseau :
ouvrage de lexicographie, essai esthétique et écrit polémique**

Pierre Saby

Chacun le sait, la musique représenta pour Jean-Jacques Rousseau un domaine d'activité particulièrement important, au point que jusqu'en 1750, date de sa première publication dans le champ littéraire et philosophique (le *Discours sur les Sciences et les Arts*, pour l'Académie de Dijon), il n'apparut dans la sphère publique que relativement à l'art musical et à sa pratique : chanteur à la maîtrise de la cathédrale d'Annecy puis maître de musique à Lausanne et Neuchâtel dans les années 1730 – 1731 ; maître de musique pour les jeunes filles de Chambéry en 1732 – 1733 ; compositeur (malhabile) d'une chanson publiée en juin 1737 dans le *Mercur de France* (*Un papillon caressait une rose*, « mise en musique par Monsieur R. de Chambéry » ; auteur d'un *Projet concernant de nouveaux signes pour la musique*, présenté devant l'Académie des Sciences en 1742 et repris dans la *Dissertation sur la Musique moderne* publiée l'année suivante ; compositeur, en 1744 – 1745, tout d'abord d'un opéra-ballet, *Les Muses galantes* (créé, un peu plus tard, « avec assez de succès » à l'Académie royale de musique en 1747), puis de récitatifs commandés par le Duc de Richelieu et Voltaire, pour la réélaboration de la comédie-ballet de Voltaire et Rameau, *La Princesse de Navarre*. En dépit des circonstances pénibles, voire, traumatisantes, qui présidèrent, avec ces deux œuvres, aux premières réalisations publiques de Rousseau dans le domaine de l'opéra, cette première partie de carrière témoigne d'une certaine montée en puissance et en visibilité du genevois dans le champ de l'art musical, et il fit alors suffisamment figure de connaisseur, au minimum, de l'histoire et de la théorie musicales, pour que Diderot et d'Alembert lui confient, en 1749, la rédaction de la plus grosse part des articles sur la musique de leur entreprise encyclopédique, publiée à partir de 1751. Rousseau rédigea, dans le délai imparti de trois mois, une importante contribution d'environ 390 entrées. L'orientation technique de ce travail n'empêcha pas alors Rousseau de le concevoir d'ores et déjà comme une machine de guerre contre ceux qui sont devenus, à partir de 1745, ses ennemis privilégiés, particulièrement Jean-Philippe Rameau.

« Je tiens au cul et aux chausses des gens qui m'ont fait du mal et la bile me donne des forces [et] même de l'esprit et de la science. [...] Au lieu de faire des chansons à mes ennemis, je leur fais des articles de dictionnaire », écrivait-il alors à Madame de Warens¹... D'Alembert s'attacha dans certains articles à rétablir une forme d'objectivité, à modérer le caractère polémique de certains textes, cela d'autant qu'il était alors lui-même en bons termes avec Rameau, qu'il admirait et dont

¹ Lettre du 27 janvier 1749. Rousseau, Jean-Jacques, Édition Thématique du Tricentenaire, *Œuvres Complètes* (dir. R. Trousson et F. S. Eigeldinger), vol. XVIII, *Lettres*, T. 1 (1728–1758), édition critique par J. D. Candaux, F. S. Eigeldinger et R. Trousson, Genève/ Paris : Slatkine/ Champion, 2012, Lettre 76, p. 171.

il fut en 1750 le vulgarisateur avisé, en publiant ses *Éléments de musique d'après les principes de M. Rameau*. Rousseau, blessé de voir ses textes révisés sans son assentiment, conçut ainsi, dès la parution des premiers tomes de l'*Encyclopédie*, l'idée de reprendre son travail dans son propre *Dictionnaire*, auquel il travailla, finalement, jusqu'en 1767, date de la première parution d'un texte très largement augmenté par rapport à la contribution encyclopédique, et dans lequel, en dépit de l'insatisfaction manifestée par l'auteur, se lit de façon articulée et cohérente la pensée désormais aboutie de Rousseau sur la musique.

L'ouvrage constitue d'abord une somme lexicographique et une synthèse de connaissances, mais l'ensemble est aussi clairement orienté au plan esthétique, autour d'éléments de cohérence à caractère diachronique. On peut ainsi prendre l'exemple de la musique antique : puisant aux sources anciennes (Aristoxène, Quintilien), le plus souvent de seconde main, *via* des sources médiévales, plus récentes (Kircher) ou contemporaines (les travaux de l'académicien Burette, notamment), Rousseau donne un ensemble d'articles sur la musique des anciens grecs, dont certains dépassent largement le cadre lexical, théorique et technique pour accueillir des développements d'ordre esthétique, articulés au système d'ensemble de la pensée rousseauiste du musical, laquelle diffuse abondamment dans le *Dictionnaire*. La sensibilité monodique de Rousseau, développée en système théorique prônant la primauté de la voix et de la mélodie comme vecteurs privilégiés du sentiment et de l'imitation des passions, trouve dans l'explication et l'évaluation de la musique des anciens un champ propice à son déploiement, et Rousseau met en cohérence, dans son *Dictionnaire*, sa compréhension de l'art musical antique avec ses prises de position dans le cadre du débat contemporain sur les styles nationaux (spécialement italien et français), dans la musique en général et dans l'opéra en particulier : supériorité de la musique italienne, dérivée d'une langue riche en qualités musicales (sonorités, accentuation, prosodie) et par conséquent incarnée prioritairement dans une mélodie spontanée, variée et expressive ; tares congénitales de la musique française, dont les représentants cherchent désespérément dans la complexité harmonique, la confusion symphonique et l'outrance du chant, de mauvais palliatifs du caractère a-musical de leur langue. Le goût de Rousseau pour la monodie le conduit aussi à transcrire – mais encore de seconde main –, outre l'« Air Suisse appelé le Rans des Vaches », une « Chanson des Sauvages du Canada », une « Chanson Persane » (dont la traduction en poème amoureux raffiné serait parfaitement erronée...), ainsi qu'un « Air chinois »². Rousseau fait place également (article « Notes »), à une explication du système de notation musicale simplifiée qu'il avait imaginé en 1741 – 1742, et lui consacre une Planche illustrative : il est aisé de comprendre que, pour ingénieux et généreux qu'il fût (il s'agissait de rendre l'apprentissage et la lecture à la portée de tous), le système ne

² Planche N (Planche III dans l'*Encyclopédie*). Voir Rousseau, Jean-Jacques, *Dictionnaire de Musique* (Claude Dauphin, éd.), fac-similé de l'édition de 1768, Arles : actes Sud, 2007, p. 563 ; ou : Dauphin, Claude (éd.), *Le Dictionnaire de Musique de Jean-Jacques Rousseau : une édition critique*, Bern : Peter Lang, 2008, p. 809.

permettait en réalité la notation que d'une ligne de chant accompagnée d'une basse³...

Les pratiques artistiques contemporaines trouvent également place dans l'ouvrage, qui constitue ainsi un intéressant outil de connaissance pour l'historien moderne de la musique. Par exemple, dans l'article « Orchestre⁴ », Rousseau rappelle les acceptions antiques du terme, indique que, appliqué à l'art musical moderne, « Orchestre » peut désigner soit le lieu où se tiennent les musiciens de l'opéra ou du concert, soit l'ensemble même de ces musiciens, et précise ensuite quelles doivent être les qualités d'un bon « Orchestre », notamment pour la composition de l'ensemble symphonique et la disposition de ses musiciens. Il cite « l'Orchestre de l'Opéra du Roi de Pologne à Dresde, dirigé par l'illustre Hasse », qu'il considère comme « celui qui est le mieux distribué et forme l'ensemble le plus parfait. » L'une des planches complétant l'ouvrage détaille la disposition de cet ensemble⁵. On ignore quelle fut la source des informations de Rousseau, mais Hasse lui-même confirma l'exactitude de la description, d'après le témoignage de l'historien musicographe anglais Charles Burney⁶.

Le talent littéraire de Rousseau vient fréquemment, dans le *Dictionnaire*, à l'appui de la dissertation esthétique. Ainsi dans l'article « Imitation », dont certains passages sont repris, d'une part, de la *Lettre sur la musique française*, publiée en 1753 pendant la Querelle des Bouffons, d'autre part, de l'*Essai sur l'origine des langues*, ouvrage publié après la mort de l'auteur, mais dont la rédaction fut achevée vers 1761 : « [la musique] peint tout, même les objets qui ne sont que visibles ; par un prestige presque inconcevable, elle semble mettre l'œil dans l'oreille, et la plus grande merveille d'un Art qui n'agit que par le mouvement, est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. La nuit, le sommeil, la solitude et le silence entrent dans le nombre des grands tableaux de la Musique. » Plus loin : « Que toute la Nature soit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, et l'art du Musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet celle des mouvemens que sa présence excite dans le cœur du Contemplateur. Non seulement il agitera la mer, animera la flamme d'un incendie, fera couler les ruisseaux, tomber la pluie et grossir les torrens ; mais il peindra l'horreur d'un désert affreux, rembrunira les murs d'une prison souterraine, calmera la tempête, rendra l'air tranquille et serein, et répandra de l'Orchestre, une fraîcheur nouvelle sur les bocages. Il ne représentera pas directement ces choses, mais il excitera dans l'ame les mêmes mouvemens qu'on

³ Planche F (Planche IV dans l'*Encyclopédie*, légèrement différente). Voir Rousseau, Jean-Jacques, *Dictionnaire de Musique* (Claude Dauphin, éd.), fac-similé de l'édition de 1768, *op. cit.*, p. 564 ; ou : Dauphin, Claude (éd.), *Le Dictionnaire de Musique de Jean-Jacques Rousseau : une édition critique, op. cit.*, 2008, p.785-786.

⁴ « Orchestre », dans Rousseau, Jean-Jacques, *Œuvres Complètes*, Édition Thématique du Tricentenaire, (dir. R. Trousson et F. S. Eigeldinger), XIII, *Dictionnaire de Musique*, éd. critique par Amalia Collisani et Brenno Boccadoro, Genève, Paris : Slatkine/ Champion, 2012, p. 641.

⁵ Planche G (Planche XI dans l'*Encyclopédie*). Voir Rousseau, Jean-Jacques, *Dictionnaire de Musique* (Claude Dauphin, éd.), fac-similé de l'édition de 1768, *op. cit.*, p. 564 ; ou : Dauphin, Claude (éd.), *Le Dictionnaire de Musique de Jean-Jacques Rousseau : une édition critique, op. cit.*, p. 785-786.

⁶ Burney, Charles, *The present state of music in Germany, the Nerderlandts and United Provinces* (1771–1775) ; trad. M. Noiray, *Voyage musical dans l'Europe des Lumières*, Paris : Flammarion, 1992, p. 357.

éprouve en les voyant⁷. »

L'article « Génie », nouveau par rapport à l'*Encyclopédie*, ajoute quant à lui, à l'enthousiasme et à la virtuosité de la rédaction, la note polémique d'une chute assassine : « Ne cherche point, jeune Artiste, ce que c'est que le Génie. En as-tu : tu le sens en toi-même. N'en as-tu pas : tu ne le connoîtras jamais. » [...] « Veux-tu donc savoir si quelque étincelle de ce feu dévorant t'anime ? Cours, vole à Naples écouter les chef-d'œuvres de Leo, de Durante, de Jommelli, de Pergolèse. Si tes yeux s'emplissent de larmes, si tu sens ton cœur palpiter, si des tressaillemens t'agitent, si l'oppression te suffoque dans tes transports, prend le *Metastase* et travaille ; son Génie échauffera le tien ; tu créeras à son exemple [...]. Mais si les charmes de ce grand Art te laissent tranquille, si tu n'as ni délire ni ravissement, si tu ne trouves que beau ce qui te transporte, oses-tu demander ce qu'est le Génie ? Homme vulgaire, ne profâne point ce nom sublime. Que t'importeroit de le connoître ? tu ne saurais le sentir : fais de la Musique Française⁸. »

C'est à cette virtuosité polémique, servie par la virtuosité littéraire, que nous voudrions nous attacher pour clore cette rapide présentation. Ce n'est pas toujours dans les développements les plus longs que la dent est la plus acérée, et il suffit parfois à Rousseau d'une phrase, voire, d'un mot, pour faire mouche, et même, à l'occasion, mettre les rieurs de son côté... Il est particulièrement intéressant – et réjouissant – d'observer les ajouts ou les changements apportés à certains articles de l'*Encyclopédie*, aux fins, en ciselant le détail, d'en infléchir l'orientation ou d'en accroître l'efficacité polémique. Ainsi, par exemple, l'article « Oratoire » (c'est-à-dire « *oratorio* ») : le texte de l'*Encyclopédie* donne la définition du genre (« Espèce de Drame en Latin [...] à l'imitation des Pièces de Théâtre, mais qui roule toujours sur des sujets sacrés et qu'on met en Musique pour être exécuté dans quelque Église durant le Carême ou en d'autres tems ») et ajoute une constatation d'ordre culturel, signalant la non fréquentation du genre par les musiciens français : « Cet usage assez commun en Italie, n'est point admis en France, où l'on ne trouve pas que la composition de ces pieces soit convenable à la majesté du lieu destiné à leur exécution. » Dans le *Dictionnaire*, la conclusion est d'un tout autre ordre : « Cet usage, assez commun en Italie, n'est point admis en France. La Musique Française est si peu propre au genre Dramatique, que c'est bien assez qu'elle y montre son insuffisance au Théâtre, sans l'y montrer encore à l'Église⁹. »

L'article « Chœur » fournit un autre exemple de la démarche, laissant même paraître ce dont est capable Rousseau, au besoin, en matière de mauvaise foi. On doit rappeler tout d'abord que, dans un texte laissé inachevé en 1745 (*Lettre sur l'opéra français et italien*), Rousseau désignait sans ambiguïté le chœur comme l'un des fleurons de la musique dramatique française, et regrettait son absence quasi-totale dans le genre italien : « Mais je ne dois point finir cet article sans leur

⁷ « Imitation », dans Rousseau, Jean-Jacques, *Œuvres Complètes*, Édition Thématique du Tricentenaire, XIII, *Dictionnaire de Musique*, *op. cit.*, p. 490-491.

⁸ « Génie », *id.*, p. 457-458.

⁹ « Oratoire », *id.*, p. 639. Pour comparaison avec le texte de l'*Encyclopédie*, voir : Dauphin, Claude (éd.), *Le Dictionnaire de Musique de Jean-Jacques Rousseau : une édition critique*, *op. cit.*, 2008, p. 525.

reprocher [aux Italiens] encore l'omission des Chœurs qui font un si bel effet à l'opéra [...] Nous en avons de si beaux qu'il ne faut que les entendre pour juger qu'ils sont pour l'opéra un ornement très avantageux et très convenable a plus d'un égard [...]»¹⁰ (suivent plusieurs exemples tirés d'œuvres françaises célèbres, dont *Les Indes galantes*, et *Hippolyte et Aricie*, de Rameau). L'article « Chœur » de l'*Encyclopédie* précise que « Un beau Chœur est le chef-d'œuvre d'un **habile compositeur** », et ajoute, un rien boudeur déjà, que « Les François passent pour réussir mieux dans cette Partie qu'aucune autre Nation de l'Europe. » Dans le *Dictionnaire*, cela devient : « Un beau Chœur est le chef-d'œuvre d'un **commençant** » [...], mais, surtout : « Les François passent, **en France**, pour réussir mieux dans cette Partie¹¹ [...] ».

Nous terminerons avec l'article « Pathétique », manière de chef-d'œuvre, lui aussi... Dans la brochure qu'il avait fait paraître en 1755, intitulée *Erreurs sur la Musique dans l'Encyclopédie*, Jean-Philippe Rameau s'était attaché à réfuter le système esthétique de Rousseau exaltant par-dessus tout les vertus expressives de la mélodie (plutôt que de l'harmonie, notamment). Rameau écrivait par exemple, impliquant à l'appui de son raisonnement, outre l'élément harmonique, la notion de « mesure » comme vecteur déterminant de l'expression : « Tant qu'on ne considérera que la Mélodie comme principal moteur des effets de Musique, on ne fera pas de grands progrès dans cet Art, puisque même elle y a moins d'empire que la mesure, [...] ce qu'on peut aisément éprouver d'ailleurs, en exécutant lentement un air qui aura réjoui par sa gaîté¹². » La réponse de Rousseau est circonstanciée et cinglante. Tout d'abord, dans un passage ajouté à son article « Musique » de l'*Encyclopédie* (spécialement ajouté, est-on tenté de dire), il reprend ostensiblement la rhétorique de son adversaire et déclare : « Tant qu'on cherchera des effets moraux dans le seul physique des Sons » (*i.e.* la science de l'harmonie), « on ne les y trouvera point et l'on raisonnera sans s'entendre¹³. » Plus loin, il réécrit complètement l'entrée « Pathétique », et se saisit de la question de la « mesure », c'est-à-dire à la fois le caractère rythmique et le *tempo*, en une géniale inspiration de débatteur. Rameau suggérait que changer l'allure d'une mélodie en changeait le caractère expressif : on peut vérifier le pouvoir expressif de la mesure, écrivait-il, « en exécutant lentement un air qui aura réjoui par sa gaîté¹⁴ ». Le « retour de service » de Rousseau transperce littéralement l'adversaire : « Toute l'expression de la Musique Française, dans le genre *Pathétique*, consiste dans les Sons traînés, renforcés, glapissants, et dans une telle lenteur de mouvement, que tout sentiment de la Mesure y soit effacé. De-là vient que les François croient que tout ce qui est lent est Pathétique, et que tout ce qui est Pathétique doit être lent. Ils ont même des Airs qui

¹⁰ Rousseau, Jean-Jacques, [*Lettre sur l'opéra français et italien*], dans *Œuvres Complètes*, « Édition thématique du tricentenaire » (dir. Raymond Trousson et Frédéric S. Eigeldinger), XII, *Écrits sur la musique*, Genève, Paris : Slatkine-Champion, 2012, p. 200.

¹¹ « Chœur », dans : Rousseau, Jean-Jacques, *Œuvres Complètes*, Édition Thématique du Tricentenaire, XIII, *Dictionnaire de Musique*, *op. cit.*, p. 281. Pour comparaison avec le texte de l'*Encyclopédie*, voir : Dauphin, Claude (éd.), *Le Dictionnaire de Musique de Jean-Jacques Rousseau : une édition critique*, *op. cit.*, p. 199.

¹² Rameau, Jean-Philippe, *Erreurs sur la Musique dans l'Encyclopédie*, Paris : chez Sébastien Jorry, 1755, p. 44.

¹³ « Musique », dans Rousseau, Jean-Jacques, *Œuvres Complètes*, Édition Thématique du Tricentenaire, XIII, *Dictionnaire de Musique*, *op. cit.*, p. 574.

¹⁴ Rameau, Jean-Philippe, *Erreurs sur la Musique dans l'Encyclopédie*, *op. cit.*, p. 44.

deviennent gais et badins, ou tendres et Pathétiques, selon qu'on les chante vite ou lentement. Tel est un Air si connu dans tout Paris, auquel on donne le premier caractère sur ces paroles : *Il y a trente ans que mon cotillon traîne*, etc., et le second sur celles-ci : *Quoi ! vous partez sans que rien vous arrête*, etc. C'est l'avantage de la Mélodie Française ; elle sert à tout ce qu'on veut¹⁵. »

Le *Dictionnaire de Musique* se présente ainsi comme un ouvrage à facettes, que l'on peut juger imparfait, qui restait inachevé aux yeux même de son auteur (il semblerait que la publication eût été décidée pour des raisons alimentaires, mais que le matériau, en l'état, eût été destiné à être élagué, et construit plus encore en cohérence) mais porteur, par delà ses aspects historiques et scientifiques, de l'état abouti de la pensée de Rousseau en matière de musique ; il s'agit, de surcroît, d'un ouvrage qui peut être lu avec plaisir, voire, avec jouissance en plus d'une page. Précieux pour le musicologue, il peut être utile au mélomane, voire, non dénué d'intérêt pour le lecteur friand de polémique ou amateur, tout simplement, de belle et bonne écriture.

¹⁵ « Pathétique », dans Rousseau, Jean-Jacques, *Œuvres Complètes*, Édition Thématique du Tricentenaire, XIII, *Dictionnaire de Musique*, *op. cit.*, p. 656.